

La Défense, le 17 juin 2013



Madame THORIN
Présidente de la CAP des Adjointes Administratifs

Objet : CAP des adjoints administratifs des 26 et 27 juin 2013

Réf : HL/2013/28

Madame la Présidente,

La CAP « promotions » des adjoints, programmée les 26 et 27 juin 2013, ne pourra se tenir que si les taux pro/pro sont connus. Le sont-ils, et si oui, quels sont-ils ?

Nous apprenons la demande du syndicat FO de reporter cette CAP ; la CFDT vous informe qu'elle est contre ce report, si les taux sont connus, et vous rappelle que l'examen de ces promotions était initialement prévu en 2012.

Un nouveau report serait incompréhensible et il pénaliserait les adjoints dont les dossiers de retraite sont déposés.

Enfin, nous nous interrogeons sérieusement sur ces tergiversations permanentes et l'écoute bienveillante dont bénéficient certaines organisations au regard des enjeux.

Un seul report nous convient, avancer cette CAP cette semaine.

Le Secrétaire Général de l'UFETAM,

Hubert LEBRETON